



Déclaration liminaire – CDEN du 2 mars 2023

Intervention de Nathalie Marinier pour l'UNSA Éducation

Mesdames Messieurs membres de ce comité,

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

La préparation de la rentrée du 2nd degré se fait sur la base du retrait de 481 emplois sur tout le territoire. Les HSA, prévues pour compenser l'absence d'heures postes sont toujours la norme. Pourtant, les HSA ne sont plus absorbables par les personnels dans une majorité d'établissements et ce, même avec l'obligation de deux heures supplémentaires obligatoires.

Le contexte de réforme de la voie professionnelle a conduit cette année le ministère à annoncer un gel des moyens dans les lycées professionnels. Cette mesure était indispensable, mais le contexte de restriction budgétaire contraint à faire absorber les conséquences des suppressions d'emplois par les seuls collèges et lycées GT. Cela conduit nécessairement à des besoins qui ne seront pas satisfaits.

Le ministère manifeste, une fois de plus, son peu d'égard envers les chefs d'établissements en annonçant en janvier par voie de presse, sans aucune concertation préalable, des décisions qui vont impacter significativement les moyens humains et les fonctionnements des établissements, alors même qu'il demande aux personnels de direction d'anticiper la rentrée suivante dès le mois de novembre.

La décision de supprimer l'heure d'enseignement de la technologie en sixième, en plus d'être un non-sens pédagogique, sera nécessairement impactante en terme de carte scolaire
À l'heure où notre pays manque de techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques et où le vivier de recrutement post-bac se tarit dans certaines filières scientifiques, la solution du ministère au manque d'attractivité du métier d'enseignant de technologie se traduit donc par une suppression plutôt qu'un pari sur l'avenir.

De plus, les mathématiques seront incluses dans le tronc commun en classe de première générale, à partir de la rentrée 2023, pour les élèves qui ne choisiront pas l'enseignement de spécialité mathématiques. Cette décision aura, elle aussi, des effets concrets sur la DHG des établissements.

Pour l'UNSA Éducation, les mathématiques doivent être intégrées dans le tronc commun pour tous en classe de première et les moyens *ad hoc* doivent être mis à disposition des établissements et abonder d'autant les DHG.

De la même manière l'heure supplémentaire d'accompagnement personnalisé en mathématiques et en français pour les élèves de 6^e impacte également les DHG et les futurs emplois du temps, sans que cela n'apparaisse clairement dans les documents. Cela ajoute un paramètre supplémentaire de complexité. En effet, l'heure de soutien/approfondissement en français ou mathématiques est destinée virtuellement aux Professeurs des écoles : sur quels créneaux ? avec quel temps de travail en commun avec les profs du collège cela va-t-il pouvoir se mettre en place ?...

En définitive, une nouvelle fois cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Le seul élément positif des mesures concernant le second degré tient à la poursuite de la création de postes de CPE pour renforcer les moyens de la vie scolaire. C'est certes une bonne nouvelle, mais le rythme est encore bien insuffisant pour que les besoins effectifs soient couverts. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Dans le 1^{er} degré, les dotations négatives de 15 postes dans notre département, bien que la démographie soit à la baisse, ne sont pas suffisantes et mettent le fonctionnement du service public d'éducation du 1^{er} degré en difficulté.

Nous saluons bien sûr les moyens proposés par la DSDEN sur les remplacements et l'école inclusive, pourtant, les manques étaient déjà criants avant la crise sanitaire et donc le seront toujours avec une dotation négative.

N'oublions pas que les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue, temps dévolu à la direction d'école.

Il faudrait aussi changer de réalité en cessant de supprimer des postes RASED alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires.

L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, des moyens mis à disposition pour les aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité,

sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves.

Dans la vision globale portée par l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint.

Merci pour votre attention.